



Compte rendu

Assemblée générale ordinaire

du 04 octobre 2024

Nombre d'adhérents : 86 Nombre de présents : 29 absents représentés : 3

Ordre du jour

- Présentation du bilan d'activités de l'année 2023-2024, pour approbation
- Présentation du bilan financier de l'année 2023-2024, pour approbation
- Candidatures pour renouveler le Conseil d'Administration et votes
- Vote par le Conseil d'Administration du nouveau bureau
- Perspectives – Questions diverses

AVANT-PROPOS

L'Assemblée Générale se déroule dans la salle des fêtes.

Karine Dumez adjointe municipale, représente Monsieur le Maire

Nathalie remercie la mairie pour le prêt de la salle et les photocopies.

Nathalie remercie Catherine Domec pour la vérification des comptes.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale ordinaire

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport d'activités (en annexe 1) de l'année 2023-2024,

l'assemblée Générale **approuve ce rapport d'activités** à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance du rapport financier (en annexe 2) de l'année 2023-2024, vérifié par Catherine Domec, notre commissaire aux comptes.

L'assemblée Générale **approuve ce rapport financier** à l'unanimité.

Troisième résolution

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Membres sortants : Marc Verhaege, Annick Caboco et Chantal Caillot qui ne font plus partie des adhérents.

Membres sortants rééligibles : Marie-France Rivière et Roselyne Pilro sont réélues à l'unanimité.

Evelyne Dubreuil, nouveau membre du CA est élue à l'unanimité.

Cyprien Combémorrelle membre du CA se présente au poste de trésorier adjoint.

Liste des membres du Conseil d'Administration seuls pour la saison sportive 2024 – 2025:

Monique BALTUS, Evelyne Dubreuil

Composition du Bureau pour la saison sportive 2024-2025

Présidente : **Nathalie RANOUX**

Secrétaire : **Annick COSTARD**

Trésorière : **Roselyne PILRO**

Secrétaire adjointe : **Marie-France RIVIÈRE**

Trésorier adjoint : **Cyprien COMBEMORELLE**

Point sur la rentrée de 2024 2025

A ce jour, 76 adhérents sont inscrits. 57 participent au qi gong et 32 participent à la danse.

Changement des horaires au qi gong : 2 séances le matin. Une à 9h et l'autre à 10h30.

A la séance du soir l'année passée, il y avait peu de présents. Une enquête a été réalisée auprès des adhérents venant le soir. Seulement 9 personnes ont répondu sur 29.

Il a été décidé d'enlever la séance du soir avec l'accord de Lionel.

Nous avons enregistré 16 nouveaux adhérents au qi gong.

Petit changement au niveau de la danse : la première heure s'adresse à tous les niveaux (débutants et initiés) et la demi-heure suivante pour les personnes initiées.

Perspectives

- ✓ Poursuite de l'activité randonnée par M. Régnier Charles, une à deux fois par mois.
La première a eu lieu le 19 septembre avec 7 participants.
Karine demande s'il serait possible d'établir un calendrier fixe pour les randonnées par exemple le 1er et 3ème jeudi du mois afin que cela fasse l'objet d'une publicité sur RMB.
Proposition faite de faire des randonnées en semi-nocturne, ce serait possible.
Nathalie ne peut être présente à chaque fois. Elle demande si une personne veut bien se charger d'apporter le goûter. Elle fournit tout le nécessaire. Sinon, les randonneurs devront s'auto-suffire.

- ✓ **Spectacle Kabaret Jordan et Alexis** : dimanche 24 novembre. Réservez votre date
L'entrée sera de 20 euros car leur devis a augmenté, gratuit pour les moins de 12 ans.
On aura besoin de bénévoles

- ✓ Quelques idées pour 2025 :

Proposition éventuelle de faire un après-midi karaoké.

Nathalie propose de faire un après midi studieux : repasser le brevet avec un quiz proposé par des adhérents enseignants ou enseignants retraités.

Pourquoi pas un après midi jeux de société et goûter

- ✓ Repas de fin d'année à prévoir au restaurant
- ✓ Pour des raisons de chauffage, la salle des fêtes sera fermée de fin octobre à fin avril. L'activité qi gong déménagera à la salle du Lameron.

L'activité danse se fera dans la salle à côté du gîte du vieux bourg. A ce propos, une demande a été faite auprès de la mairie pour que la séance de danse du mardi soir puisse rester à la salle des fêtes durant l'hiver. La salle ne sera pas chauffée.
La demande a été acceptée en date du 10 octobre. La salle et les toilettes devront être rendues propres.

La séance est close à 19h35 suivie d'un pot de rentrée

Compte-rendu rédigé le 04 octobre 2024

La Présidente

N. Ranoux

La Secrétaire

A.COSTARD